

## Alternance travail-études

2 stages:

- 1<sup>er</sup> d'une durée de 12 à 16 semaines
- 2<sup>e</sup> d'une durée de 24 à 32 semaines

Les stages de la formule Alternance travail-études sont des périodes d'apprentissage complémentaires au programme d'études et sont sous la responsabilité immédiate des entreprises d'accueil. Ils ont pour but de donner aux étudiants une formation pratique qui les prépare graduellement à leur future profession. Ils permettent à l'étudiant d'avoir un aperçu global des opérations d'une entreprise grâce à la manipulation d'appareils, la réalisation d'opérations techniques, la participation active en équipe à un projet et l'assistance au personnel technique ou professionnel.



Pour plus de  
renseignements

Sabine Monger  
Responsable de l'alternance travail-études  
Tél. : 418 962-9848, poste 356  
sabine.monger@cegepsi.ca

## AVANTAGES pour votre entreprise

- Bénéficier de ressources qualifiées et motivées.
- Faire valoir votre entreprise auprès d'une main-d'œuvre potentielle.
- Participer à la formation et l'intégration de la relève.
- Profiter d'un crédit d'impôt remboursable.

Durant les 2 stages à effectuer,  
l'étudiant aura à :

- se familiariser avec la structure de l'entreprise, son fonctionnement et ses méthodes de travail;
- établir une bonne communication avec ses confrères de travail;
- réaliser des interventions d'entretien, de prévention ou de réparation simples sur des équipements de production;
- analyser et réparer des équipements industriels;
- s'initier aux techniques de dépannage de systèmes;
- maîtriser le stress du travail lors d'arrêts de production;
- travailler de façon sécuritaire;
- respecter les consignes établies;
- travailler sur différents types d'équipement demandant des connaissances variées;
- interpréter des plans, des schémas et de la documentation technique;
- utiliser des équipements technologiques de pointe reliés à la maintenance prédictive;
- participer à l'optimisation des programmes d'entretien.